



GAEC de l'Aubépine
39290 MOISSEY

☎ 03.84.70.20.13

N° 10 Printemps 98

Ce bulletin d'information est distribué dans les villages riverains de la SERRE à plus de 2000 exemplaires. Pour obtenir gratuitement un exemplaire de ce numéro, vous pouvez vous adresser à la bibliothèque de Montmirey-la-Ville ou à celle de Gendrey ou bien encore à la pharmacie de Moissey.

Si vous souhaitez que vos informations et vos activités diverses touchant au Nord-Jura soient publiées, si vous faites des recherches ou si vous avez déjà étudié le patrimoine archéologique, géologique, historique, écologique, industriel... de notre région, si vous souhaitez participer aux réunions des différentes commissions, contactez-nous au 03.84.70.68.47 ou au 03.84.70.26.06.

OBJECTIFS

Pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse sur le massif de la Serre, l'Association Serre Vivante a été créée en décembre 1992.

Elle a pour objectifs de :

- 1 - Oeuvrer pour le maintien de l'intégrité du massif de la Serre.
- 2 - Mettre en place une centrale d'informations et d'animations de la Serre.
- 3 - Élaborer un document de développement et de protection du massif.
- 4 - Faire progresser la législation sur les enclos et les parcs de chasse et sur l'environnement forestier en général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Daniel Bernardin - Amange
Président

Responsable de la Commission "Enclos de chasse"

Pierre Gillet - Saligney
Vice-Président

Brigitte Laffage - Montmirey-la-Ville
Secrétaire

Responsable de la Commission "Sentier du Tacot"

Bénédicte Rivet - Moissey
Secrétaire adjointe

Pascal Blain - Archelange
Trésorier

Laurent Champion - Archelange
Trésorier adjoint

Luc Jaccotey - Taxenne

Responsable de la Commission "Recensement du
du potentiel et mise en valeur du massif de la
Serre"

Chantal Daune - Offlanges

Nicole Régner - Auxonne

Colette Penneçot - Grédisans

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans son rapport moral, le président rappelle les buts de l'association, créée il y a 5 ans déjà, en réaction à l'implantation d'un parc de chasse, sans cependant lier son sort à la fermeture dudit parc. Vivante, l'association l'est bel et bien. Chacun sait maintenant qu'elle existe, vigilante et dynamique.

La secrétaire rend compte ensuite des activités de l'année écoulée. Conformément à ses statuts, Serre Vivante a dû se montrer vigilante quant à la demande d'extension des carrières de Moissey, quant au TGV, au Grand Canal... Concernant l'usage de la forêt, elle souhaite une concertation locale avec tous les utilisateurs. Concernant l'information et les animations, le bulletin est désormais diffusé à 2100 exemplaires, toujours deux fois par an, toujours gratuitement. Deux conférences et trois sorties ont été organisées... et surtout Serre Vivante a assuré les recherches, la mise en forme des textes et la mise en place des panneaux sur le sentier du Loup Garou.

Le trésorier présente le rapport financier.

Après l'adoption à l'unanimité de ces rapports, les membres de l'association élisent les membres du Conseil d'Administration.

La soirée est aussi l'occasion de parler des projets pour dynamiser l'ensemble du massif sur le plan du tourisme, du patrimoine et de l'environnement. Elle permet à chacun de s'exprimer. Damien Marage, étudiant en maîtrise d'Ecologie à l'Université de Besançon, rend compte de ses recherches dans le but de mieux cerner les relations entre l'homme et la forêt et fait part de l'intérêt qu'il y aurait à faire effectuer un carottage pour analyser les pollens (Serre Vivante décidera de le prendre à sa charge).

■ ÉTUDES DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Actuellement, deux études sont en cours sur le Massif de la Serre :

➤ La première concerne l'amélioration du schéma de desserte des bois et forêts privés et communaux. Le but est de permettre aux grumiers d'accéder plus facilement aux coupes en empierrant et prolongeant certains chemins de desserte.

➤ La seconde concerne la mise en valeur des potentialités du Massif de la Serre. Un développement touristique pourrait y faire suite.

Ces deux études devraient être présentées avant la fin juin 1998. L'association Serre Vivante y sera représentée et donnera son avis conformément à ses objectifs.

■ RÉALITÉ OU FICTION...**UNE MINE D'ARGENT DANS LA FORÊT DE LA SERRE ?**

M. Martin, mineur à Champagney (39) vient de découvrir une mine d'argent sur le Massif de la Serre. Il a prélevé un échantillon, de nuit, qu'il a apporté à Besançon et s'est assuré que c'était bien de l'argent.

Un jour de travail à deux lui suffirait pour établir la vérité des faits qu'il avance.

Le problème, c'est qu'il ne peut rien entreprendre, d'une part, parce que le trésor serait connu, et d'autre part, parce que les gardes ne manqueraient pas de l'arrêter n'étant pas propriétaire de l'exploitation.

M. Martin a sollicité M. Humbert, ancien Président du Tribunal de Commerce de Dole, pour qu'il intercède auprès du Préfet du Jura. Dans un courrier au Préfet, à la date du 16 septembre, M. Humbert indique que les premiers frais pour l'exploitation sont si peu considérables et que chacun est tellement persuadé que la forêt de la Serre est riche qu'il serait peut être avantageux de prendre en considération la déclaration de M. Martin.

La Sous-Préfecture de Dole, saisie de ce courrier, intervient auprès de la Préfecture du Jura.

Elle indique que M. Martin n'a ni les moyens ni la possibilité de réclamer la concession et qu'il serait tout disposé à faire bénéficier l'Etat de sa trouvaille.

Elle ajoute que M. Martin offre de prouver l'existence de la mine et demande seulement l'autorisation de faire les premiers travaux sous la surveillance d'agents de l'administration. Les frais qui doivent en résulter s'élèveront tout au plus à une trentaine de francs. C'est une dépense presque nulle et devant laquelle l'administration ne doit pas reculer.

Le Sous-Préfet termine sa lettre en ces termes. "Je crois qu'il conviendrait, afin que la spéculation ne s'emparât pas de la découverte, de prier Mesdames et Messieurs les ingénieurs des mines de se mettre en relation avec M. Martin et d'autoriser les fouilles qui doivent avoir lieu dans un bois communal".

Le 22 octobre, la Préfecture sollicite l'ingénieur en chef des mines à Chaumont. Un échantillon est remis par M. Martin lui-même à M. Chapuis, conducteur du Canal du Rhône au Rhin pour être analysé.

Le 26 janvier, la réponse de l'ingénieur des mines est sans appel : "l'échantillon du métal que j'ai eu entre les mains est simplement du mica (*) c'est-à-dire une roche sans valeur".

Le 19 octobre, l'affaire est classée sans suite par la Préfecture.

Cela se passait en 1856 !

■ Daniel Bernardin

Source : Archives départementales du Jura - Côte SP 3414 "mines et minières"

(*) Le mica tout comme le feldspath (rose) et le quartz (noir) entre dans la composition du granite (roche caractéristique du Massif de la Serre). Le mica est visible parfois sous forme de gros cristaux blancs brillants d'où la possible confusion avec le minerai d'argent ?

SORTIES ET ANIMATIONS "SERRE VIVANTE"

Au printemps

■ SORTIE BOTANIQUE SUR LE MONT GUÉRIN

Dimanche 24 mai, rendez-vous à 9 heures à Montmirey-la-Ville.

Rendez-vous sur l'esplanade de la Croix Pattée située face à l'entrée principale du château.

■ A LA DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS DE L'HOMME A TRAVERS LES ÂGES DANS LA FORÊT DE LA SERRE

Mercredi 24 juin à 20 h 30, conférence au caveau de Moissey.

Analyse des résultats du carottage que nous avons fait effectuer dans la tourbière du Pré Renaud avec :

- Olivier Puertas du Laboratoire de Chrono-Ecologie du CNRS de Besançon pour l'étude palynologique.
- Luc Jaccotey pour l'environnement archéologique du néolithique au bas Moyen-Age.
- Damien Marage, d'une part, pour retracer l'histoire du massif forestier de la Serre du haut Moyen-Age à nos jours, d'autre part, pour dégager les grands intérêts écologiques du massif.

A l'automne

■ DU VAL SAINT-JEAN A L'ABBAYE D'ACEY

A la fin de cette année cistercienne où l'Europe célèbre le 9ème anniversaire de la fondation de l'Abbaye de Cîteaux à 25 km de Dijon en Côte d'Or, Serre Vivante proposera une conférence de René Locatelli, professeur émérite de l'Université de Franche-Comté, sur l'Abbaye d'Acéy ainsi qu'une visite guidée de la partie ouverte au public.

La Franche-Comté porte encore les traces de l'oeuvre des moines cisterciens en divers sites. A proximité de la forêt de la Serre, l'Abbaye Notre-Dame d'Acéy, fondée en 1136, abrite une communauté de 22 moines qui vivent une vie de prières. Leur temps de travail est surtout consacré à la galvanoplastie et à des activités agricoles.

■ SENTIER DU LOUP-GAROU

Les personnes intéressées pourront trouver dans les mairies un dépliant présentant le sentier avec un plan général du parcours.

Nous proposons aux enseignants de cycle III qui souhaiteraient avoir gratuitement une photocopie noir et blanc des panneaux, de se faire connaître (03.84.70.26.06). Un exemplaire couleur pourrait être obtenu au prix coûtant (250 F).

Plus tard

■ LE LYNX

Film documentaire suivi d'un débat.

ADHESION

Nous remercions les nouveaux adhérents qui soutiennent ainsi les projets de l'Association Serre Vivante et la font vivre... Pour autant, les adhésions ne donnent droit à aucun avantage particulier...

Bulletin à découper ou à recopier.

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

• J'adhère à la SEV pour 1998 (Association Loi 1901 - GAEC de l'Aubépine - 39290 MOISSEY)

• Je règle la somme de 50 F en espèces par chèque bancaire par chèque postal

• Je fais un don de Francs



VIE LOCALE

■ "Marché Chiffonné"

Samedi 16 mai de 11 h à 17 h
à Menotey.

Stands autour du textile... friperie...
peinture sur tissu... tissus et tentures
d'Inde, d'Afrique, d'Amérique du
Sud... patchwork... bibliothèque
Présentation de vêtements réalisés
par des adolescents du canton.
Producteurs fermiers...
Buffet... Buvette

■ Concert

"Ensemble Instrumental Euterpe"

Samedi 30 mai à 20 h 30
Eglise de Montmirey-la-ville.

Cet orchestre de chambre
interprétera Vivaldi, Mozart, Bach...
Entrée libre



■ Cinéma, musique... en juillet-août

Renseignements Michel Bernier
☎ 03.84.70.34.74

■ JURA VERT

propose des excursions ouvertes à tout public afin de
découvrir le patrimoine local souvent méconnu.
Le départ des excursions est prévu à 14 h à l'Office
du Tourisme de Dole. Retour vers 18 h.

- Les Forges de Baudin et visite d'une cidrerie
Dimanche 17 mai
- Château d'Arlay
Dimanche 14 juin
- Le Sentier pédestre du Loup-Garou
Dimanche 5 juillet

Renseignements et inscriptions
6 place Grévy 39100 Dole ☎ 03.84.82.33.01



La Communauté de Communes organise en collaboration avec les communes et associations
locales sa première fête les 12, 13 et 14 juin à Amange. Cette première expérience pourrait
être suivie de l'organisation d'une fête de la communauté de manière tournante selon une
périodicité à définir.

Plusieurs temps forts pour cette manifestation :

- La faute à l'accordéon - Vendredi 12 juin de 21 h à 24 h - spectacle sous chapiteau animé par Radio France Besançon.
- Animations sportives - Samedi 13 juin de 14 h à 17 h - randonnée cyclo sur un circuit reliant les 9 villages, ballade VTT
à travers le Massif de la Serre, promenades pédestres de la forêt de Chaux au Massif de la Serre avec projet de traversée
du Doubs sur bac, découverte du sentier du Loup-Garou avec l'Association Serre Vivante.
- Animations musicales - Samedi 13 juin à partir de 17 h - ouvertes à tous les groupes et solistes qui le désirent.
- Dîner-spectacle suivi d'une soirée dansante - Samedi 13 juin à partir de 21 h sur inscriptions préalables.
- Jeux Intervillages - Dimanche 14 juin à partir de 14 h 30.

Renseignements inscriptions
Jérôme Dormoy - ☎ 03.84.82.50.70

■ AMANGE ANIMATION

Fête du Loup-Garou

Mardi 14 juillet

avec la traditionnelle chasse au
loup garou.

En après-midi : capture,
emprisonnement au château,
retraite au flambeau, procession,
jugement, mise au bûcher...

André Besson, écrivain et auteur du
livre "le Loup Garou de la Vallée
des Anges" dédicacera son "loup
garou" et ses ouvrages récents et
dialoguera avec ses lecteurs.

Les visiteurs pourront également
assister à une remarquable
exposition des oeuvres de l'artiste
Thierry Gauffillet, illustrateur du
roman d'André Besson.

Buffet, buvette et stands de jeux
sont prévus.

Renseignements Dany Courville
☎ 03.84.70.69.15

■ SIVOM DE LA SERRE

Le massif de la Serre à VTT
Dimanche 17 mai



Renseignements et inscriptions
Robert Clerget
4 avenue de la Côte d'Or
39100 Dole - ☎ 03.84.72.31.18

■ CLUB PÉDESTRE DE MOISSEY

propose des sorties pédestres dans le Massif de la
Serre, dans la région et même dans le Haut-Jura,
presque chaque dimanche de mai à septembre sauf au
mois d'août.

- Sortie avec le Foyer Rural d'Offlanges
Dimanche 17 mai
- Circuit de l'Ermitage
Dimanche 24 mai
- Le Mouterot
Dimanche 5 juillet

Renseignements
☎ 03.84.70.33.75 ou 03.84.70.28.07

10-4

■ **SENTIER DU TACOT**

Dans la démarche, il ressemble fort à celui du Loup-Garou... l'Association Serre Vivante souhaite mettre en place un sentier d'interprétation du patrimoine sur le Mont-Gurérin et le village de Montmirey-la-Ville, sentier qui pourrait se prolonger sur Frasne et sur Moissesey. Le sentier du Tacot emprunterait en partie l'ancien passage du train reliant Pesmes à Dole, d'où son nom ! La commune de Montmirey-la-Ville s'est déjà associée au projet en attribuant une subvention de 1500 F pour monter les dossiers... Plusieurs bénévoles ont entrepris le long et minutieux travail de recherche aux archives... Les souvenirs des anciens s'enregistrent, les cartes postales et autres documents sur le village nous parviennent.

Merci à ceux qui d'une manière ou d'une autre nous aident et nous aideront à mettre en valeur et faire connaître notre patrimoine local : le Mont-Gurérin, bien sûr, son occupation à travers le temps depuis l'âge du fer, son oratoire, ses pelouses sèches... la petite et la grande fontaine, le "baignot"... l'exploitation des carrières de pierres mais aussi celle des mines de fer... de la carrière de gypse... la culture de la vigne et Millardet (l'inventeur de la bouillie bordelaise né à Montmirey-la-Ville...)... l'église, le château... et le Tacot ! D'ici sa mise en place en 1999, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

■ **Brigitte Laffage**

■ **CHANTIER DE JEUNES**

La Délégation Régionale de Solidarités Jeunesse organise des chantiers de jeunes volontaires sur 4 départements de la Franche-Comté. Les projets sont menés par des gens ouverts à la dynamique du travail volontaire et sensibles à la richesse de "l'international". Ils décident de faire un bout de chemin avec d'autres personnes différentes par le langage, la culture...

Solidarités Jeunesses
38 rue du Faubourg Saint Denis
75010 PARIS
Tél : 01.48.00.09.05
Fax : 01.42.46.49.32

SJ18
4/07 - 25/07

AMANGE
International

Projet : L'intercommunalité "Le Jura entre Serre et Chaux" et la commune souhaitent continuer le travail d'aménagement du sentier pédestre du "Loup Garou" qui met en valeur la faune, la flore, l'hydrologie, la pédologie et le patrimoine local. Le travail portera sur la mise en valeur de l'ermitage St Bonnot situé sur le parcours pédestre. Sous la responsabilité d'un archéologue, les volontaires matérialiseront les murs d'enceinte du bâtiment après avoir déblayé les maçonneries éboulées et ils consolideront les têtes de mur mises à jour. Les vestiges archéologiques trouvés seront, par ailleurs, étudiés et classés par les volontaires. Le but est de rendre visible et compréhensible la forme originelle du bâtiment. Parallèlement, les volontaires effectueront des travaux de débroussaillage et de balisage permettant de relier les villages de l'intercommunalité.

Situation : Amange se trouve à 30 km à l'ouest de Besançon et 10 km au nord-est de Dole.

■ **LA FONTAINE DE PEINTRE**

Un remarquable ensemble fontaine-lavoir, situé près de l'église et de la mairie, orne le centre du village.

L'édifice terminé en 1836 et dû à l'architecte BIETRIX, a été modifié en 1902. Le puits d'origine a été conservé.

L'accès à l'édicule de puisage est interdit aux bêtes par un muret et trois marches d'escalier.

L'abreuvoir -en ligne brisée- conduit l'eau dans les bassins de rinçage et de lavage couverts d'un toit à croupes soutenu par des colonnes toscanes.

Le mur de briques construit avant la première guerre mondiale et qui défigurait la partie lavoir a été démoli en novembre 1997. Erigé à l'origine pour protéger des intempéries les laveuses, il permet d'utiliser le lieu en salle de bal par la suite : un parquet mobile était installé sur les bassins pour l'occasion.

Le pavillon de fontaine est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1986.

■ **Nicole Régnier**



UNE CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE MASSIF DE LA SERRE

Trois intercommunalités : Jura Nord, Jura Nord-Ouest, Jura entre Serre et Chaux et le SIVOM de la Serre se sont portés candidats conjointement pour mettre en place une Charte de l'Environnement sur leur territoire.

■ QU'EST-CE-QU'UNE CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT ?

La Charte Environnement est un contrat signé pour cinq ans entre l'Etat et la collectivité locale qui s'engage vis-à-vis de la population et de ses partenaires à fournir un effort important pour instaurer un environnement et un cadre de vie de qualité, quelle que soit la situation de départ.

L'Etat reconnaît, quant à lui, la politique d'environnement de la collectivité. Il s'engage à apporter son concours technique et financier à la réalisation du projet, ainsi qu'à faciliter l'accès aux crédits européens.

En termes financiers, la signature d'une Charte se traduit concrètement par la mobilisation de plusieurs millions de francs (aides de l'Etat, du département et des collectivités locales jusqu'à 70 % du budget).

■ ENJEUX D'UNE CHARTE POUR L'ENVIRONNEMENT

► Participer au développement durable du territoire en bâtissant une stratégie globale de gestion de l'environnement en concertation avec tous les acteurs locaux : élus, associations, milieux socio-économiques, habitants, partenaires institutionnels.

► Construire un projet visant à l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement.

► Appliquer une démarche unique sur un territoire cohérent au niveau des milieux naturel et culturel.

► Dépasser l'approche technicienne de la gestion et de la protection des espaces naturels pour faire de l'environnement un élément fort du développement durable.

La Charte Environnement se construit donc autour des trois grands principes du développement durable : égalité sociale, démocratie et solidarité écologique.

Plus précisément, elle doit permettre de mettre en place :

① *une gestion économe :*

- utiliser de façon rationnelle l'espace et les ressources naturelles
- promouvoir les actions qui permettent de réduire les pollutions (recyclage, utilisation d'énergies propres...)

② *l'harmonie dans la diversité :*

- maintenir la diversité au sens large : biologique, paysagère, architecturale, humaine...

③ *la solidarité :*

- permettre l'autonomie de chacun
- favoriser l'accès de tous aux services, aux commerces, aux activités...

④ *une politique transparente :*

- créer des lieux de rencontre
- concerter l'ensemble de la population
- impliquer les habitants dans les différents projets
- diffuser une information large et compréhensible par tous

⑤ *une nouvelle citoyenneté :*

- faire évoluer les mentalités et les comportements en matière d'environnement
- renforcer l'identité du territoire

⑥ *l'innovation et la créativité :*

- imaginer et expérimenter des solutions nouvelles concernant les technologies mais aussi les modes d'organisation et de fonctionnement

⑦ *une organisation générale :*

- intégrer la politique d'environnement au mode de fonctionnement de la collectivité locale
- se donner les moyens financiers et humains pour pérenniser l'ensemble de la démarche.